

Affiché le 13/01/2020

Envoyé en préfecture le 13/01/2020  
Reçu en préfecture le 13/01/2020  
Affiché le  
ID : 056-200067932-20200110-200110\_DEC13-AU

-13-

**SEANCE DU BUREAU DU 10 JANVIER 2020**

**AMENAGEMENT - URBANISME**

**AVIS SUR LE PROJET DE  
REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE LA COMMUNE DE L'ILE AUX MOINES**

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, la commune de l'Île aux Moines nous a transmis pour avis son projet de Règlement Local de Publicité (RLP) « arrêté » lors du conseil municipal du 9 décembre 2019. Par délibération du Conseil Communautaire en date du 25 janvier 2017, le Bureau a reçu délégation pour émettre cet avis.

Après analyse, il apparaît que le projet proposé intègre de manière satisfaisante les orientations communautaires en matière de lutte contre la pollution visuelle et de qualité urbaine et ce conformément aux politiques communautaires traduites notamment dans le Schéma de Cohérence Territoriale, et dans le PCAET.

Par conséquent, il vous est proposé de :

- D'émettre un avis favorable sur le projet de RLP arrêté de L'Île aux Moines ;
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**BUREAU DU VENDREDI 10 JANVIER**

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 3 janvier 2020, s'est réuni le 10 janvier 2020, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur Pierre LE BODO, Président.

Étaient présents :

- Yves QUESTEL - Maire de THEIX-NOYALO - *1<sup>er</sup> Vice-Président*
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF - *Vice-Présidente*
- Lucien MENAHES - Maire de la TRINITE-SURZUR - *Vice-Président*
- François BELLEGO - Conseiller municipal de VANNES - *Vice-Président*
- Gérard GICQUEL - Maire d'ÉLVEN - *Vice-Président*
- Sylvie SCULO - Adjointe au Maire de SENE - *Vice-Présidente*
- Nadine FREMONT - Adjointe au Maire de PLOEREN - *Vice-Présidente*
- Jean LUTROT - Maire de LE BONO - *Vice-Président*
- Thierry EVENO - Adjoint au Maire de SAINT-AVE - *Vice-Président*
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - *Vice-Présidente*
- Jean-Christophe AUGER - Conseiller Municipal de VANNES - *Vice-Président*
- Dominique VANARD - Adjointe au Maire de SARZEAU - *Vice-Présidente*
- Odile MONNET - Conseillère municipale de VANNES - *Vice-Présidente*
  
- Antoine MERCIER - Maire d'ARRADON
- Michel BAINVEL - Maire de BADEN
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Marie-Hélène STEPHANY - Maire de L'ILE D'ARZ
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Gérard GUILLERON - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Luc FOUCAULT - Maire de SENE
- Michèle NADEAU - Maire de SURZUR
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN
- David ROBO - Maire de VANNES
- Thierry LE MEE - Conseiller Municipal de PLAUDREN
- Sophie LEBRETON - Adjointe au Maire de PLOUGOUMELLEN

Ont donné pouvoir :

- Roland TABART - Maire d'ARZON a donné pouvoir à François MOUSSET
- Jean-Marie FAY - Maire de BRANDIVY a donné pouvoir à Martine LOHEZIC
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN - *Vice-Président* a donné pouvoir Nadine FREMONT
- David LAPPARTIENT - Maire de SARZEAU a donné pouvoir à Dominique VANARD

Ont été excusés :

- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP - *Vice-Président*
- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Pierrick MESSEGER - Maire de MEUCON

Ont été absents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN
- Loïc LEBERT - Maire de LE HEZO
- Dominique PLAT - Maire de SAINT-ARMEL
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION

Le Président,  
Pierre LE BODO

